ACTION 8: PORTAIL







1.1. CONTEXTE

1.1.1. Localisation



Source Microsoft 2011

Cette action se situe à l'interface, au point de jonction des quartiers ouvriers de la ville et du parc d'activité économique industriel qui a remplacé l'ancienne usine. Ce parc est aujourd'hui presqu'entièrement dédié à la logistique rail – route.

Le site est dans l'axe de la rue Cockerill / rues du Terminal et F. André, au carrefour avec les rues des Usines et de la Chiers.

1.1.2. Contexte historique



Entrée de l'usine d'Athus 1

Le site se situe à l'ancien portail d'accès à l'usine d'Athus fermée en 1977, et démantelée jusqu'en 1982. Reconverti en pôle d'activités (PED), il accueille aujourd'hui le terminal container, le musée de l'acier, ... Il s'agissait donc d'un site emblématique entre tous, puisque la ville s'est développée du fait de l'usine aujourd'hui disparue.

Dans la foulée de cette disparition, le Pôle Européen de Développement (PED des Trois Frontières) a été mis en place en 1985, avec pour objectifs la recherche d'une solution à la crise de la sidérurgie et la construction d'un territoire transfrontalier.

Dans le contexte qui nous préoccupe, 3 opérations d'envergure peuvent être mises en avant :

• Depuis 1979, le Terminal Containers Athus (TCA), implanté au sud et à l'ouest du périmètre de RU, dans le Parc d'Activités Économiques (PAE) du PED (132,30 ha), gère l'ensemble de la logistique liée au transport terrestre de containers maritimes par la combinaison rail-route entre les ports de la mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebrugge) et son arrière-pays (le Luxembourg belge, la Lorraine et l'Alsace), le Grandduché de Luxembourg et la Sarre et Rhénanie-Palatinat, soit la Grande Région ou du moins sa partie la plus pertinente et vécue). Un Arrêté Ministériel du 12/07/1988 décide ainsi la désaffectation et la rénovation du site d'activité économique SAE/SLI dit M.M.R.A. . Le TCA a été modernisé par IDELux en 2008 (démolition des anciens halls sidérurgiques, extension des faisceaux de voies, réorganisation physique des activités).



Source IDELUX

¹ http://www.maitresdeforgesathus.be/diapos/Cartes/cartes_postales/images/Usine_Athus_001.jpg

- La création du parc d'activités économiques "Les 2 Luxembourg "implanté à l'est de la ville (voir fiche-projet n°10).
- La création de l'avenue de l'Europe, dorsale routière implantée au sud de la ville dans les années 80 et reliant d'un trait les trois pays (voir fiche-projet n°1).

1.1.3. Statut juridique

Plan de secteur



Extraits du Plan de secteur (AR 27/03/1979)

Les rues de l'Usine et de la Chiers sont inscrites (sur une profondeur de +/- 10m à l'alignement) en zone d'habitat au plan de secteur.

Les rues F. André et du Terminal sont quant à elles en zone d'activité économique industrielle.

PCA

Aucun PCA n'est inscrit sur ce périmètre.

RCU²

2 zones concernent le périmètre de l'action, en tout ou en partie :

III6	Sous-aire de rue urbaine diversifiée
VI	Aire industrielle

SSC³

Le SSC est en cours de révision, il intégrera les réflexions menées dans le cadre de la RU.

1 action concerne le périmètre, en tout ou en partie :

At. 4 Zone de nouveaux aménagements urbains – du Brüll à l'ancien Portail	
---	--

² RCU 1991

³ SSC 1991

Statut des voiries

L'ensemble des voiries de ce périmètre sont communales.

Statut des propriétés

L'ensemble des parcelles incluses dans ce périmètre appartiennent à l'intercommunale IDELUX.

Références cadastrales

Section B

Propriétés de l'intercommunale IDELUX n° 2047 M – 2028 X10 (partie) – 2028 T10 (partie)

1.1.4. Contexte urbanistique

Ce site pourrait être qualifié d'entrée secondaire, sorte de « porte arrière » de la ville.

Son visage est le fruit actuel des soubresauts de l'histoire. Alors qu'il était hautement symbolique, il n'est plus qu'une sorte de non lieu, dont seul le patronyme rappelle l'importance passée.

Et pourtant, aujourd'hui et demain, il peut reprendre un visage et un statut importants pour la ville en devenir.

Le bâti

Un bâtiment isolé de typologie régionale, propriété d'IDELUX, est localisé au sein de ce périmètre rue des Usines (gabarit R+1+T). Il accueille des bureaux.

Rue de Cockerill, un ensemble de logements sociaux, en semi-continu, de gabarit R+1(T), avec garages intégrés, est implanté en recul d'alignement. Les abords sont verdurisés. On peut se questionner sur cette typologie de constructions, en rupture avec la contexte urbain environnant.

A proximité, la cité de la Chiers présente un ensemble homogène de constructions ouvrières.

Hors périmètre, nous trouvons sur le site PED : le musée de l'Acier, les bâtiments du Forem,

Les espaces publics et aménagements paysagers

Située à l'emplacement de l'ancien portail de l'usine d'Athus, cette " entrée " (ré)aménagée est disproportionnée par rapport à son statut secondaire actuel. Cet axe, de caractère local, permet de relier la rue Cockerill à la rue de l'Hôtel de Ville, via la rue des

Sports, en traversant un nouveau guartier d'habitat en développement. Ce type de bypass, néfaste, doit être limité au maximum.

Le site est en pente montante de la rue Cockerill vers le monument.

Le trafic poids lourds engendré par le TCA est, quant à lui, directement canalisé sur l'avenue de l'Europe.

Une sculpture métallique marque actuellement cette ancienne "entrée ". inaugurée en 2007 pour commémorer les trente ans de la fermeture de l'Usine.

Malgré des abords soignés, ce carrefour se distingue par une vaste étendue d'asphalte, dédiée à la circulation motorisée, et par l'absence d'espace pour les piétons. Ce n'est donc pas un espace urbain, il n'est en rien accueillant, social malgré la proximité de la ville et de ses habitants.

Quelques plantations basses-tiges, arbustes, agrémentent l'espace. L'éclairage est de type routier.

1.2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION PAR RAPPORT À LA PHASE **INVENTAIRE**

Projet important en cours de la société des "Habitations Sud Luxembourg "visant à créer +/- 45 logements (appartements sociaux, moyens et libres, maisons unifamiliales) rues des Usines, Cockerill et Floréal.

Ce projet est mené en partenariat avec un opérateur privé qui viendra complété la recomposition du bâti. Il:

- valorise vues et expositions ;
- structure l'espace public et l'articulation avec la « nouvelle » pêcherie fiche-projet n°6.

1.3. JUSTIFICATION ACTUELLE DU PROJET

1.3.1. Justification du projet (selon les travaux de la CRQ validés par le Collège et le Conseil, à ce jour)

⁵Après réflexion, le groupe ne considère pas ce périmètre comme une entrée principale d'Athus et ne désire pas qu'il le devienne. Cette réflexion le conduit donc à y prôner :

- Une requalification à la baisse du gabarit de voirie.
- Une organisation de parking en bordure de voirie.
- Une réorganisation de l'espace vert existant (plantation, sculpture, ,..).
- Un aménagement de système de protection par rapport à la circulation, non désirée, dans l'espace urbain.

GT - CRQ section Frontière-Portail - 16/06/2010

Artiste: Patrice Di Felice

L'ensemble de ces éléments rejoint les enjeux et stratégies d'aménagement rappelés ciaprès.

1.3.2. Rappel des enjeux et stratégies d'aménagement rencontrés

Cette action rencontre plusieurs enjeux mis en évidence à l'échelle d'Athus :

Enjeux spécifiques, porteurs d'urbanité : " reconstruction de la ville sur la ville "

Il s'agit de veiller à la définition d'une nouvelle centralité par :

- la réorganisation de la mobilité urbaine : politique et organisation des déplacements (au sein de la ville, entre ses quartiers, vers l'extérieur de la ville), stationnement et parkings urbains, partage de l'espace public, traitement des entrées de ville, réappropriation des rues principales, liaisons internes
- la mise en place effective de la « ville à vivre » et d'une gestion du cadre de vie : espaces publics, espaces verts, art dans la ville :
 - fonction structurante : espaces de liaison entre le centre-ville et sa périphérie
 - image

Les stratégies d'aménagement rencontrées sont de plusieurs types :

- Développer, au départ de la coulée verte-bleu et partiellement sur des emprises de chemins déjà existantes, un <u>réseau de voies lentes</u> continu qui permet les liaisons entre les quartiers et le centre et entre les quartiers eux-mêmes (en ce compris les pôles d'activités hors périmètre de Rénovation urbaine).
- Accompagner tous les projets d'investissements privés par une requalification urbaine des <u>espaces</u> publics environnants axée sur la qualité, le confort et le bien-être urbains
- Mettre l'<u>art dans la ville</u> (parcours artistique centré sur le travail du métal, architecture durable déclinant la souplesse structurelle du métal). Cette stratégie peut participer au repositionnement complet de la ville, en travaillant sur la culture, l'histoire de la cité et un matériau emblématique de celle-ci.

1.4. OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet vise à <u>requalifier un espace public</u> emblématique de la ville. En effet, de statut d'"entrée" d'usine, cet axe s'inscrit aujourd'hui dans le tissu urbain d'Athus et offre l'opportunité d'améliorer le cadre de vie des habitants (quartier en développement).

Pour rencontrer cet objectif, il s'agira de :

- renforcer le caractère emblématique du lieu en axant l'aménagement sur le mémorial (tirer parti du relief),
- marquer le statut secondaire de cet axe de circulation en réduisant la surface dédiée aux véhicules,

- faciliter les cheminements lents en créant des liaisons piétonnes sécurisées,
- conforter, voire améliorer le caractère végétal du lieu et rendre public les espaces verts,
- proposer de nouvelles aires de stationnement.

Ce projet veillera également à intégrer convenablement et à s'articuler avec les travaux prévus par la société des « Habitations du Sud-Luxembourg » et ceux repris dans la ficheprojet n°6 (site de la pêcherie).

1.5. DESCRIPTION DU PROGRAMME À METTRE EN ŒUVRE

1.5.1. Descriptif du programme

Cette opération, axée sur l'aménagement de l'espace public, se décline comme suit :

- réduction de l'assiette voirie,
- création d'un plateau rues des Usines / Cockerill / de la Chiers marquant le caractère local de l'axe de et vers la rue Cockerill et le PED,
- mise en évidence du mémorial, par des plantations en alignement et un traitement différencié de la voirie,
- création de trottoirs sécurisés,
- · création d'aires de stationnement,
- aménagement des espaces verts comme lieux d'arrêt, de jeux, de détente, ...
- plantations, pose de mobilier (bancs, poubelles, ...) et d'éclairage public adapté
- réaffectation éventuelle du bâtiment IDELUX en horeca

1.5.2. Planning

Concernant le calendrier estimatif de ce projet dans le cadre de la rénovation urbaine, voir le tableau au chapitre "Plan financier et calendrier" du document "Schéma directeur". Le calendrier définitif du projet en lui-même sera précisé dès connaissance de l'engagement de cofinancement communal.

1.5.3. Sources de financements et subsides

Combinaison de :

- Rénovation Urbaine
- Revitalisation
- Espaces verts
- Programme triennal
- EPURE

- PISQ
- PPP AIVE

1.6. EXTRAIT DU SCHÉMA

Voir annexe.